

montant de la somme que je réclamais, en produisant un billet de mon père que vous prétendiez avoir payé et qui ne vous avait pas été remboursé. Vous aviez le billet en votre possession et quoique dans une autre circonstance où les rôles étaient changés, c'est-à-dire, qu'on vous produisait votre billet, vous avez refusé de le reconnaître, pourtant vous me forciez à le faire. "Deux poids et deux mesures." Comme je ne pouvais pas prouver qu'il vous eût été remboursé, je fus forcé d'en passer par où vous vouliez.— J'avais bien une conviction morale qu'il vous eût été payé, car les circonstances étaient contre vous, mais la preuve tangible devait être en votre possession mais je ne pus l'obtenir de vous.—Car je vous demandai si ce billet n'était pas inclus dans le montant de l'obligation tel que la dette McKenzie et de produire le compte de l'obligation.—Vous me répondîtes que non, que c'était une affaire à part, et quant au compte vous ne l'aviez pas. Et alors je ne pouvais rien faire et je fus forcé d'en passer par où vous vouliez. J'appris après que M. Austin était l'avocat de McKenzie et je fus le voir, afin de m'assurer de ce qui en était à propos de cette affaire et de voir, que si cette somme était justement due, elle fut payée. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que si vous aviez accepté une de mes propositions, j'aurais été le premier à vous demander de produire le billet et si je n'avais pas pu me prouver à moi-même tangiblement qu'il vous fût payé je vous l'aurais remboursé. Telle aurait été ma manière d'agir, et elle doit vous être prouvée par la manière dont j'avais agi avant avec vous. Toujours est-il que j'appris de Monsieur Austin que votre grand argument auprès de McKenzie en Angleterre, prouvé par vos propres lettres, pour ne pas payer la dette, était que votre client, mon Père, était incapable de vous payer et pourtant vous aviez tout le temps une garantie hypothécaire pour le montant, vous portant 8 par cent d'intérêt. Et même, après que l'obligation vous eût été payée, vous avez dit à M. Austin que la succession de mon Père ne pouvait pas vous payer et pourtant vous me redemandiez encore £50. Enfin je m'arrête car ça fait peine de rappeler de tels faits. M. Austin espérait que vous régleriez l'affaire et il vous offrait de vous tenir quitte de toutes les réclamations de McKenzie contre vous